

exprimé le regret que ce ne sont pas toutes les provinces qui profitent de l'aide mise à leur disposition par ce programme de formation technique. Si je me souviens bien, sa province obtient une plus grande part de l'assistance que n'importe quelle autre province et je félicite la population de la province de Québec de son attitude. Pour ce qui est de la rééducation des ouvriers et de l'enseignement technique, les gens de cette province n'ont pas hésité à jouer pleinement leur rôle.

Le problème de l'éducation des adultes est fort important et, par suite de l'automatisation grandissante, il deviendra encore bien plus grave. Cette année, le ministère dépense 71 millions par l'intermédiaire de la Commission d'assurance-chômage, mais sept millions seulement sont affectés à la formation professionnelle. Il dépense dix fois plus pour accorder des secours,—ce qui n'est qu'une mesure bouche-trou à la longue,—qu'il ne dépense pour assurer une formation technique et professionnelle qui aidera des travailleurs à remplir un rôle utile dans la société. L'affection d'une plus forte somme à ce genre de formation et la construction d'un plus grand nombre d'institutions destinées à cette fin aideront à résoudre le problème.

Nous en sommes rendus à un point où, à cause de l'automatisation, des hommes de 35 à 40 ans doivent apprendre de nouveaux métiers. Beaucoup de ces gens sont mariés et ont des responsabilités de famille. Nous ne pouvons nous attendre qu'ils suivent un cours technique pendant six mois et laissent leur famille sans moyen de subsistance. Nous devrons augmenter notre programme d'aide à l'intention de ceux qui suivent les cours et assumer la responsabilité concernant le revenu des familles, pendant que le gagne-pain apprend à se préparer à un nouveau rôle dans la vie.

J'espère que le ministre s'occupera aussi d'un problème qui prend de l'importance au Canada. Je sais qu'il a pris sans plaisir l'initiative qui s'imposait dans le cas d'un service d'utilité publique sur la côte ouest, mais le moment est venu pour le gouvernement fédéral de frayer la voie en siégeant avec les organismes ouvriers du Canada pour étudier la possibilité de trouver, dans le domaine des services d'utilité publique, une solution acceptable par leurs propriétaires et leurs employés. Nul d'entre nous ne veut d'arbitrage obligatoire, j'en suis sûr. Toutefois c'est apparemment ce qui arrivera à cause du train où nous laissons aller les choses. La situation empirera avec le temps. Avec sa bienveillance naturellement conciliante, le ministre pourrait, par l'entremise de son ministère, rendre un grand service au salariat du Canada en frayant la voie dans cette direction.

M. Houck: Monsieur le président, en entrant dans le débat sur le premier poste des prévisions budgétaires du ministère du Travail, j'admets d'emblée que mon embarras est grand à cause de ma cordiale estime pour le ministre du Travail. Ces dernières années, le Canada a eu beaucoup de chance dans le choix des titulaires de ce poste très important. La vie et les réalisations de feu Humphrey Mitchell nous ont laissé des souvenirs vivaces. L'honorable Milton F. Gregg a fait beaucoup comme ministre du Travail. Peut-être sa situation actuelle est-elle pire que la précédente, mais nous n'oublierons pas ce qu'il a fait pour les ouvriers. Et nous avons maintenant le sympathique ministre actuel du Travail.

Je dois reconnaître que j'admire l'honorable représentant pour plus d'une raison. L'une des raisons principales de mon admiration,—et je crois qu'elle a été mentionnée à d'autres occasions,—c'est qu'il est juste et équitable et que lorsqu'on lui pose une question, il ne donne pas une réponse politique. J'ai toujours trouvé que c'était un plaisir de lui poser des questions à la Chambre, car il ne les rejette pas sur le parti libéral en essayant d'attribuer au gouvernement précédent, la responsabilité du problème en discussion, quel qu'il soit. Il n'essaie pas de nous faire croire que nous sommes responsables de toutes les difficultés qui surgissent. Lorsqu'il est en faute, il en accepte le reproche en homme et ne se comporte pas comme certaines autres ministres qui en rejettent la responsabilité sur l'ancien régime libéral.

Le ministre mérite d'être félicité également pour le magnifique groupe d'employés qu'il a dans son ministère. Si je puis me servir d'un terme de baseball, je dirai qu'aucun directeur ne peut faire du bon travail sans avoir de bons adjoints. Le ministre est certainement heureux à cet égard, car il a d'excellents collaborateurs, tout un groupe d'employés compétents pour le seconder. J'ai toujours pensé qu'aucun ministre de la Couronne ne pouvait mener son travail à bien s'il n'avait des fonctionnaires capables pour l'aider. En faisant partie du comité des relations industrielles, j'ai eu l'occasion d'observer le travail de ces fonctionnaires et la manière dont ils ont présenté au comité leur mémoire et répondu aux questions sur l'activité du ministère m'a fortement impressionné. Je dis au ministre que lui et ses fonctionnaires méritent de grandes louanges.

Ce que j'aime aussi du ministre,—et le préopinant en a fait mention lui aussi,—c'est qu'il a toujours un sourire engageant. Nous sommes toujours heureux de le rencontrer dans les couloirs, à cause de sa mine joviale,